

Charte du PANIER CULTURE – AP3C Nantes

Version 1.0^{BETA} – 12 Janvier 2012

Les adhérents, artistes coopérateurs et contributeurs d'AP3C Nantes adhèrent à l'éthique culturelle suivante :

Le Panier Culture, c'est avant tout :

- une aventure humaine et artistique partagée ;
- des biens culturels de qualité et originaux ;
- des contributeurs qui s'engagent pour une année ;
- des artistes coopérateurs locaux qui s'entraident et se co-développent dans leurs démarches professionnelles ;
- des rencontres régulières et conviviales permettant des échanges entre artistes et contributeurs ;
- une juste rémunération des artistes ;
- de la diversité culturelle soutenue et revendiquée ;
- l'autonomie et la liberté des artistes coopérateurs dans le respect des droits et de la dignité des personnes ;
- une expérimentation d'un circuit court de la culture inscrite dans l'économie plurielle et l'économie solidaire ;
- une démarche participative et transparente fondée sur la logique de co-construction des paniers et du dispositif ;
- des liens de proximité et de coopération tissés entre acteurs culturels de Nantes et sa grande périphérie ;
- une administration associative, démocratique et rigoureuse ;
- une organisation apprenante et une responsabilité partagée d'évaluer et de partager avec ses partenaires les bonnes pratiques coopératives développées au sein d'AP3C Nantes afin notamment de permettre la pérennisation de la démarche et de faciliter l'essaimage et l'émergence d'autres circuits courts sur le territoire et au-delà ;
- une autre façon de vivre et faire vivre la culture ensemble.

Le Panier Culture n'est pas :

- un catalogue de biens culturels exclusivement marchands ;
- une coopérative d'achats groupés ;
- une offre culturelle prête à consommer et à prix compétitif ;
- un collectif d'artistes ;
- un casting ou un tremplin de notoriété pour les artistes.